

Remorque pour  
transport de choses

Marque de fabrique

ERKA

Type

577

F. d'homologation No

CH 9229 31

Constructeur

ERKA S.A., Département Camping, 77260 La Ferté s/s Jouarre / France

Identification

"577" sur plaquette du constructeur et  
devant le No du châssis

Plaquette constr.

à droite, à l'avant latéralement sur longeron (Importateur)

Numéro du châssis

en haut sur timon

Importateur princ.

BLEKO S.A., Place de la Gare, 1350 Orbe

Véhicule homologué

prototype Signes fixes dans code du type 577

Châssis

Nombre d'essieux

1

Nombre de roues

2

Suspension

caoutchouc

Direction

=

Frein de service

-

Frein d'arrêt

mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, câble de sécurité

Carrosserie

caisson avec bâche

Dimensions

int. ext.

Longueur

1100 1610

Largeur

1000 1465

Hauteur

450 980

Porte à faux

av 590 ar 1025

av 510 ar 585

Empattements

Voie

av ar 1250

Dist. anneau axe

av ar 1025

Distance pivot

- axe ar

Poids

avant

arrière

total

Poids à vide

5 65 70

Charge utile ou

10 260 270

Poids de service

Poids total

15 325 340

Garantie fabrique

100 340 340

Dimens. pneus

3.50-8

Ply / bar

4 / 2.0

Charge

340

pour V max

100

Vitesse maximale selon constructeur

100

Vitesse maximale selon tenue de route

80

<b>Equipement</b>		<b>Moteur de travail</b>	
Feux rouges	R-S1 (E)	Marque	_____ Type _____
Feux stop	R-S1 (E)	Bruit	_____ à t/min _____
Clignoteurs	av _____	Silencieux	_____
	ar 2a (E)	Mesure des gaz	_____
Catadioptres	av I (E)	Déparasitage	_____
	lat. _____		
	ar III (E)		
Feux de gabarit	av _____	<b>Indications pour le permis de circulation</b>	
	lat. _____	Genre remorque	Remorque pour transport de choses
	ar _____	Marque et type	ERKA 577
ar vers l'av	_____	FH-No CH	9229 31
	_____	Carrosserie	caisson avec bâche
Eclairage plaque	2/ comb. R-S1 (2x5 W)	Poids à vide	70 Charge utile 270
Cale		Poids de service	- Poids total 340

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Lieu et date de l'homologation Berne, 15.5.1981 (adm) Homologation fédérale des types de véhicules